



Conjoncture outre-mer en 2011

Le Directeur général des instituts a donné une conférence de presse à Paris le 16 mars 2012 sur la « conjoncture outre-mer en 2011 ».

Alors que l'an dernier, lors de cette même conférence de presse, il était possible de dresser un constat global à peu près convergent pour l'ensemble de l'outre-mer, la situation à fin 2011 est beaucoup plus contrastée. On peut tout au plus identifier quelques tendances par zone géographique : les Départements français d'Amérique (DFA) sont la zone la mieux orientée, avec la Guyane dynamique, la Guadeloupe en amélioration et la Martinique un peu en retrait ; dans l'Océan Indien, La Réunion et Mayotte fléchissent nettement en fin d'année, ce mouvement étant, à Mayotte, accentué par les événements sociaux ; les évolutions sont toujours divergentes dans l'Océan Pacifique avec, d'un côté, la Polynésie qui ne se redresse pas et, de l'autre, la Nouvelle-Calédonie dont l'activité est encore favorable.

La hausse des prix est généralement contenue et la dégradation du marché du travail se poursuit dans la quasi-totalité des géographies ultramarines, mais à un rythme moindre que les années précédentes.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

La vie chère en outre-mer : une fatalité ?

La vie chère en outre-mer et les enjeux de la zone économique exclusive sont les deux thèmes de travail retenus par la Délégation sénatoriale à l'outre-mer pour la session parlementaire. Pour la Délégation, la vie chère « illustre la vulnérabilité des collectivités ultramarines où les populations sont tout particulièrement exposées à un coût de vie élevé et à des taux de chômage record suscitant périodiquement des troubles sociaux graves ». Dans ce cadre, la Délégation a auditionné fin mars et début avril 2012 diverses personnalités qualifiées, dont l'IEDOM, susceptibles de lui apporter un éclairage pour la poursuite de ses travaux.

Séminaire CEROM

Les partenaires CEROM (AFD, INSEE, IEDOM, IEOM, ISPF, ISEE) se sont retrouvés les 22 et 23 mars 2012 à Libourne pour leur séminaire technique. Cette réunion, qui a lieu tous les deux ans, a rassemblé une quarantaine de participants qui ont échangé sur des thématiques aussi variées que les outils d'analyse de la conjoncture, les comparaisons des comptes rapides et des comptes définitifs ou les déterminants des échanges régionaux. Pour plus de détails www.cerom-outremer.fr

Lutte contre le blanchiment

En 2011, Tracfin a reçu et analysé 24 090 informations, soit une hausse de 19 % par rapport à 2010. 98 % des informations reçues sont le fait de professionnels assujettis au dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les informations émises par ces professionnels (22 856) sont en hausse de 19 % par rapport à 2010 et celles en provenance des administrations d'Etat et assimilés et autorités de contrôle de 15 % (385 informations). Afin de vérifier la pertinence des informations reçues, Tracfin a mené 26 091 actes d'investigations contre 15 116 en 2010. 1064 notes ont été transmises dont 495 à l'Autorité judiciaire (+23 % par rapport à 2010) et 569 aux administrations partenaires.

Le service a reçu 849 demandes de renseignement de ses homologues étrangers (+19 %) et leur a adressé 1 485 demandes (+29 %).

Dossier législatif

Le projet de loi, adopté en Conseil des ministres du 28 mars 2012, pour ratification de l'ordonnance n°2011-1920 du 22 décembre 2011 et portant adaptation du code monétaire et financier et du code des douanes à la suite du changement de statut de la collectivité de Saint-Barthélemy vis-à-vis de l'Union européenne, a été déposé sur les bureaux du Sénat.

Le texte est disponible en téléchargement sur www.senat.fr.

Publications de l'IEDOM

L'économie de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte, de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2011, Note expresse série « Portrait », n° 145, 146, 147, 148, 149, 150. Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Profil des créateurs d'entreprises en 2010

Selon l'Insee, le créateur d'entreprise type en Guadeloupe est une personne âgée de plus de 30 ans (ils étaient 70 % en 2010), de sexe masculin (72,5 %), ne possédant pas de diplôme, ou tout au plus le baccalauréat ou le brevet supérieur (63,4 %).

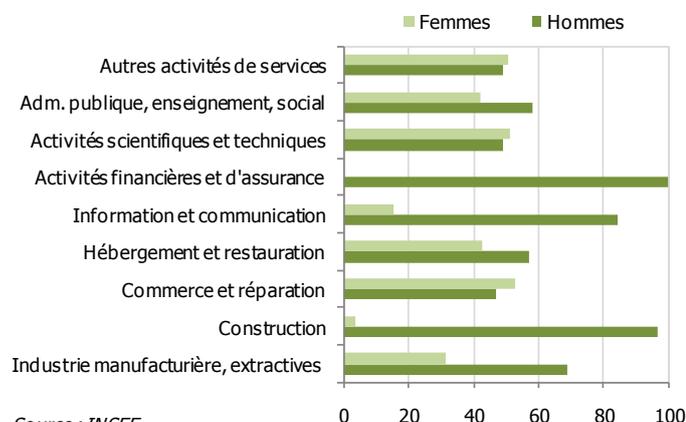
Les deux principales motivations qui ont poussé à la création d'entreprise sont : le besoin d'indépendance (56,4 %) et le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis (43,5 %). Néanmoins les raisons invoquées varient selon le niveau de diplôme. Les plus diplômés citent plus fréquemment le goût de l'entrepreneuriat alors que le désir d'être indépendant est plus souvent invoqué chez les personnes ne possédant pas, ou peu de diplôme. Les formalités administratives sont au rang des principales difficultés rencontrées lors de la création d'entreprise (41,8 %). L'obtention d'un financement constitue une difficulté non négligeable (28,3 %) et est surtout invoquée par les personnes non diplômées.

Pour financer leur projet, les créateurs d'entreprises ont principalement eu recours aux dispositifs d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs (ACCRE à 34,2 % et NACRE pour 6,9 %) et aux exonérations de cotisations sociales ou d'impôts (10%). Néanmoins, comme au niveau national, un peu plus de la moitié des créateurs n'ont bénéficié d'aucun dispositif d'aide financière (55,3 %).

Les résultats complets sont disponibles sur le site de [l'Insee](http://www.insee.fr).

Les auto-entrepreneurs en 2010

Répartition des auto-entrepreneurs, hommes et femmes, selon le secteur d'activité



Source : INSEE

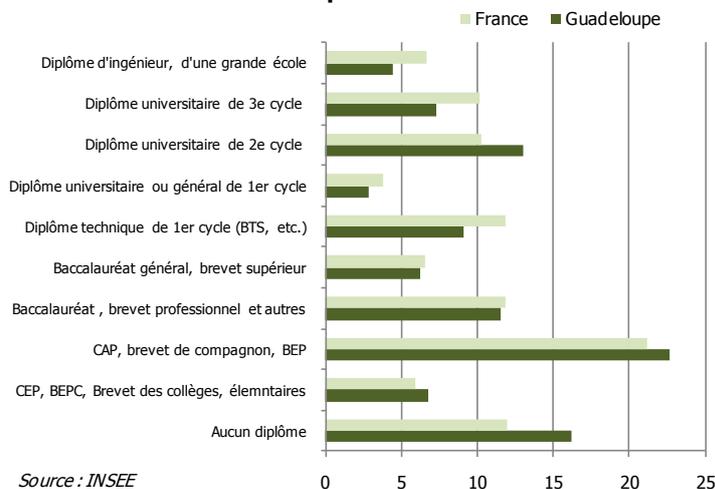
Prix de vente des biens immobiliers

Selon les notaires de France, sur la période allant de décembre 2010 à novembre 2011, le prix moyen des appartements anciens vendus en Guadeloupe atteignait 2 060 €/m². Ce prix est proche des moyennes observées en Basse-Normandie, Picardie et Poitou-Charentes. En revanche il se situe en dessous du prix moyen des régions françaises hors Ile-de-France (2 340 €/m²).

Sur la même période, une maison ancienne valait en moyenne 240 000 € dans la région. Ce prix est supérieur de 14 % à celui constaté à fin avril 2011 (209 700 €). Il est de 224 600 € dans la zone de Basse-Terre, et 257 600 € dans le secteur de Pointe-à-Pitre.

Ces données sont disponibles sur le site des [Notaires de France](http://www.notaires.fr).

Répartition des créations d'entreprises selon le niveau de diplôme du créateur



Source : INSEE

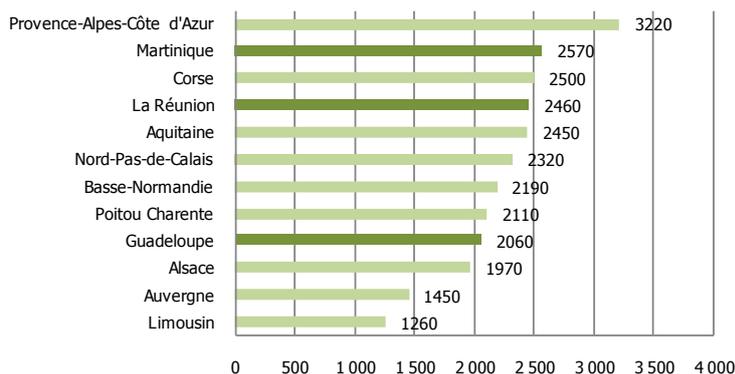
Les auto-entreprises créées en 2010 ont principalement concerné les activités spécialisées, scientifiques et techniques (27 %) et dans une moindre mesure le commerce et la réparation (19 %). 59 % des nouveaux auto-entrepreneurs guadeloupéens sont des hommes, soit un peu moins qu'en métropole (66 %).

Ils choisissent de créer une auto-entreprise avant tout pour assurer leur propre emploi (56 %) : 27 % étaient au chômage depuis plus d'un an. Ils désirent aussi créer leur propre entreprise (43 %), tester un projet (30 %) ou développer une activité de complément (24 %).

Pour réaliser leur projet, ils ont disposé au démarrage de peu de moyens financiers et 77 % n'ont obtenu aucune aide. Parmi ceux qui ont démarré leur activité, 70,5 % souhaitent la développer et 18,7 % la maintenir.

Ces éléments sont disponibles sur le site de [l'Insee](http://www.insee.fr).

Prix moyen en euro au m² des appartements anciens



Source : Bases immobilières des notaires de France

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Rénovation urbaine : visite officielle en Guadeloupe de Maurice Leroy, Ministre de la Ville

Le Ministre de la Ville, Maurice Leroy, s'est rendu en Guadeloupe du 21 au 22 mars 2012 pour constater l'avancement du chantier de rénovation de l'agglomération Abymes/Pointe-à-Pitre. A cette occasion, un avenant à la convention RUZAB (rénovation urbaine des Abymes) a été signé : il a pour objet de redéployer les économies réalisées sur certaines opérations vers d'autres projets.

Première audience de la Chambre régionale des comptes

La Chambre régionale des comptes s'est réunie en audience solennelle le mardi 6 mars 2012 à la Cour d'Appel de Basse-Terre en présence de Monsieur Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des comptes. A cette occasion, la juridiction a procédé à l'installation d'un nouveau magistrat, M. Hugues MALECKI.

Corsair et Air Caraïbes signent un accord de partage de code

Les compagnies aériennes CORSAIR et AIR CARAIBES ont signé un accord de partage de code sur leurs réseaux transatlantiques dédiés aux Caraïbes. Ce dispositif permettra aux compagnies de proposer plus de fréquences, avec notamment jusqu'à 3 vols par jour vers les Antilles au départ d'Orly. Cet accord permet aux signataires de disposer d'un réseau plus étendu de destinations au sein de la zone caraïbe comprenant Cayenne, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Martin, Port-au-Prince, Saint-Domingue (à partir du 1er mai) et Punta-Cana (à partir du mois de septembre).

Indication Géographique Protégée pour le melon de Guadeloupe

L'Indication Géographique Protégée « Melon de Guadeloupe » a été enregistrée sous le règlement européen N°181/2012 et publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne le 3 mars 2012. La demande d'enregistrement avait été déposée par la France en 2006. Pour les producteurs, l'IGP garantit une protection de la dénomination « Melon de Guadeloupe » sur tout le territoire de l'Union Européenne. Selon le cahier des charges, le Melon de Guadeloupe correspond à un melon de type « charentais jaune » cultivé sur l'une des 10 communes qui délimitent l'aire géographique.

Semaine de l'industrie

La semaine de l'industrie s'est tenue du 19 au 25 mars 2012, soutenue par l'association des moyennes et petites industries (l'AMPI), la Chambre de commerce et d'industrie des Iles de Guadeloupe, la Cité des Métiers, et l'Université Antilles Guyane. Initiée en 2011, la semaine de l'Industrie vise à promouvoir le maillage entre le secteur de l'enseignement et celui de l'industrie afin de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles.

Signature d'une convention de partenariat entre la CCI et Pôle Emploi

La Chambre de commerce et d'industrie des Iles de Guadeloupe et le Pôle Emploi Guadeloupe et Iles du Nord, ont signé, le 13 mars 2012, une convention de partenariat. Six axes d'interventions ont été identifiés : l'échange d'informations et de pratiques professionnelles, le diagnostic partagé des besoins de recrutement des entreprises, le développement de la formation, le développement de l'apprentissage et des contrats en alternance, la sensibilisation et l'accompagnement à la création et la reprise d'entreprise et la conduite d'actions communes vis-à-vis des entreprises et/ou des demandeurs d'emploi.

Semaine de l'artisanat

« L'artisanat créateur de futurs » fut le thème retenu pour l'édition 2012 de la semaine de l'artisanat, du 9 au 16 mars. Cette manifestation, qui vise à promouvoir l'artisanat, a été organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat avec l'appui de différents partenaires (Pôle Emploi, le Conseil Régional, Régime Social des Indépendants, l'Agence Départementale d'Insertion, l'Association pour le droit à l'initiative économique, la Direction Générale des Finances Publiques, l'Urssaf, le centre de gestion Gestelia, des partenaires bancaires et d'assurance).

Création d'un guichet unique à l'export

La Région Guadeloupe a créé, en partenariat avec l'Etat, la chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers et de l'artisanat, un Comité pour l'organisation et le développement à l'international des entreprises de Guadeloupe (CODIE). Le président du Conseil régional, Victorin Lurel et le préfet de Région, Amaury de Saint-Quentin ont signé le 20 mars 2012 la convention cadre de cette structure destinée à encourager le développement à l'international des entreprises guadeloupéenne et soutenir leurs initiatives à l'export.

ACTUALITE REGIONALE

Iles du Nord : élections territoriales

Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont tenu leurs élections territoriales les 18 et 25 mars 2012. A Saint-Barthélemy, la liste du président sortant Bruno Magras (UMP, premier président de la collectivité) a remporté 73,8 % des suffrages dès le premier tour. A Saint Martin, les élections ont été remportées au second tour de scrutin par la liste Rassemblement responsabilité réussite, conduite par Alain Richardson, avec 57 % des suffrages.

Bucket Race à Saint-Barthélemy

La 17^e édition de la Saint-Barth's Bucket Race, qui s'est déroulée du 22 au 25 mars, est un évènement majeur de la saison touristique à Saint-Barthélemy. Pendant ces 3 jours de courses, qui rassemblent certains des plus beaux et plus grands voiliers du monde autour de l'île, la fréquentation touristique atteint des sommets.

Publication

L'IEDOM a le plaisir de vous annoncer la publication de la note expresse n°145 « L'économie de la Guadeloupe en 2011 : une reprise en dépit des incertitudes » et du Bulletin trimestriel financier et bancaire du 4^e trimestre 2011. Comme toutes les publications de l'IEDOM, ces études sont disponibles en ligne sur le site internet de l'Institut : <http://www.iedom.fr>

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France Février 2012	127,3	0,2 %	1,7 % 2,3 %
Chômage (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A) Février 2012	57 300	-0,1 %	6,0 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€) Importations - (en M€) Janvier 2012	11 201	- -	-18,5 % 10,5 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh Janvier 2012	35	-2,1 %	-6,0 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées Février 2012	469	-	13,6 %

	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire Février 2012	20 935	-0,7 %	-0,8%
	Nombre de retraits de cartes bancaires Février 2012	425	-6,0 %	14,9 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés Cumul à fin mars	68	-	-43,8 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers € Mars 2012	1 478	5,0 %	16,1 %
	- Cumul annuel	4 676	-	42,7 %
	- Nombre Mars 2012	133	7,5 %	16,3 %
	- Cumul annuel	383	-	9,7 %

	LES INDICATEURS SECTORIELS	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties) Janvier 2012	191 059	0,6 %	8,3 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Février 2012	229 286	-	-22,0 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties) Janvier 2012	88 395	-	29,0 %
Immatriculations (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs Janvier 2012	1 560	-35,3 %	7,1 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes) Mars 2012	23 133	-	10,3 %
	- Cumul annuel	64 169	-	8,2 %
Banane (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes) Décembre 2011	4 397	-21,8 %	-3,4 %
	- Cumul annuel	59 503	-	41,4 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE 2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

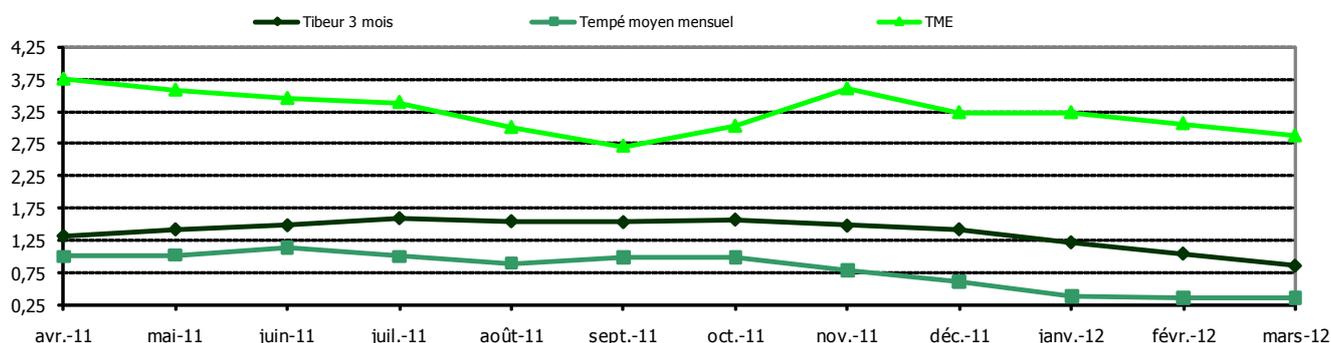
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2012)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6168%	0,3877%	0,3662%	0,3587%	0,4690%	0,8600%	1,1660%	1,5000%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
3,23%	3,23%	3,06%	2,87%	3,43%	3,43%	3,26%	3,07%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,81%
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,93%
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,35%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,37%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,49%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)	13,67%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

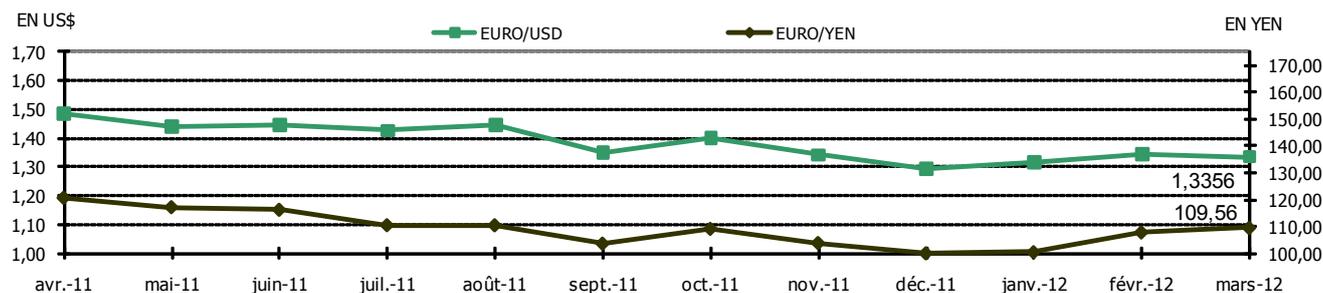
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3356	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2322	EURO/SRD (Surinam)	4,40300
EURO/JPY (Japon)	109,5600	EURO/BWP (Botswana)	9,69310	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,38830
EURO/CAD (Canada)	1,3311	EURO/SCR (Seychelles)	18,6810	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1425
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83390	EURO/MUR (Maurice)	38,6266	EURO/BBD (La Barbade)	2,66850
EURO/SGD (Singapour)	1,6775	EURO/BRL (Brésil)	2,4323	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,56000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,3705	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,73020	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2826,6087	EURO/XCD (Dominique)	3,6025	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 - Les Abymes

Achévé d'imprimer le 10 avril 2012 - Dépôt légal : avril 2012 - ISSN 1240-3806